

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

2024.1.5.5

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le JEUDI 18 JANVIER 2024 à 09h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Franck VERNIN, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Josée ARGENTIN, Gilles BATTAIL, Noël BOURSIN, Véronique CHAGNAT, Philippe CHARPENTIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Olivier DELMER, Denis DIDIERLAURENT, Serge DURAND, Séverine FELIX-BORON, Christian HUS, Sylvain JONNET, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Henri MELLIER, Michel ROBERT, Thierry SEGURA, Alain TRUCHON, Franck VERNIN.

Date de la convocation :
05/01/2024

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Pascale GOMES a donné pouvoir à Noël BOURSIN, Kadir MEBAREK a donné pouvoir à Henri MELLIER, Lionel WALKER a donné pouvoir à Séverine FELIX-BORON, Pierre YVROUD a donné pouvoir à Julien AGUIN.

Date de l'affichage :
12/01/2024

ABSENTS EXCUSES

Patricia CHARRETIER, Bernard DE SAINT MICHEL, Willy DELPORTE, Thierry FLESCHE.

Nombre de membres :
en exercice : 30
présents ou représentés : 26

OBJET : ADHESION DE LA CAMVS A LA FEDERATION FRANCE GREETERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le Bureau Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023.6.33.184 en date du 18 octobre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau Communautaire ;

VU la loi de 1901 relative au contrat d'association ;

VU les statuts de l'association Fédération France Greeters ;

CONSIDÉRANT les enjeux et objectifs inscrits dans le schéma directeur touristique de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine approuvé en 2022 ;

CONSIDÉRANT l'importance de faire des habitants du territoire de véritables acteurs de la politique touristique ;

CONSIDÉRANT les valeurs de l'association Fédération France Greeters, partagées avec l'ensemble des entités adhérentes ;

CONSIDÉRANT les outils dont pourra bénéficier la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

CONSIDÉRANT le coût de l'adhésion annuelle d'un montant de 280€ ;

DÉCIDE

D'APPROUVER l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à Fédération France Greeters au titre de l'année 2024 ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant, à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à signer tous documents afférents à cette adhésion.

Adopté à l'unanimité.

Fait le jeudi 18 janvier 2024 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20240118-54238-DE-1-1

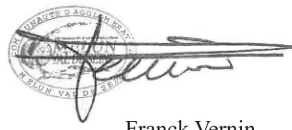
Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet :22/01/24

Publication ou notification : 22/01/2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A circular official stamp is partially visible, containing the text "COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE MELUN" and "FRANCK VERNIN". A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending to the right.

Franck Vernin